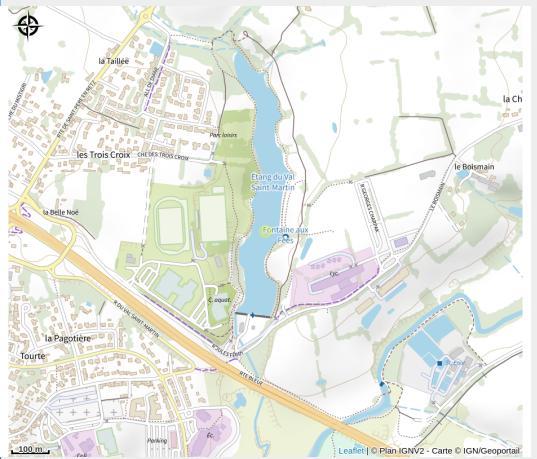


# PECHE ETANG DU VAL SAINT MARTIN



Crédit photo : (DR)

L'étang du Val St Martin a une superficie de 150 000 m<sup>2</sup>.

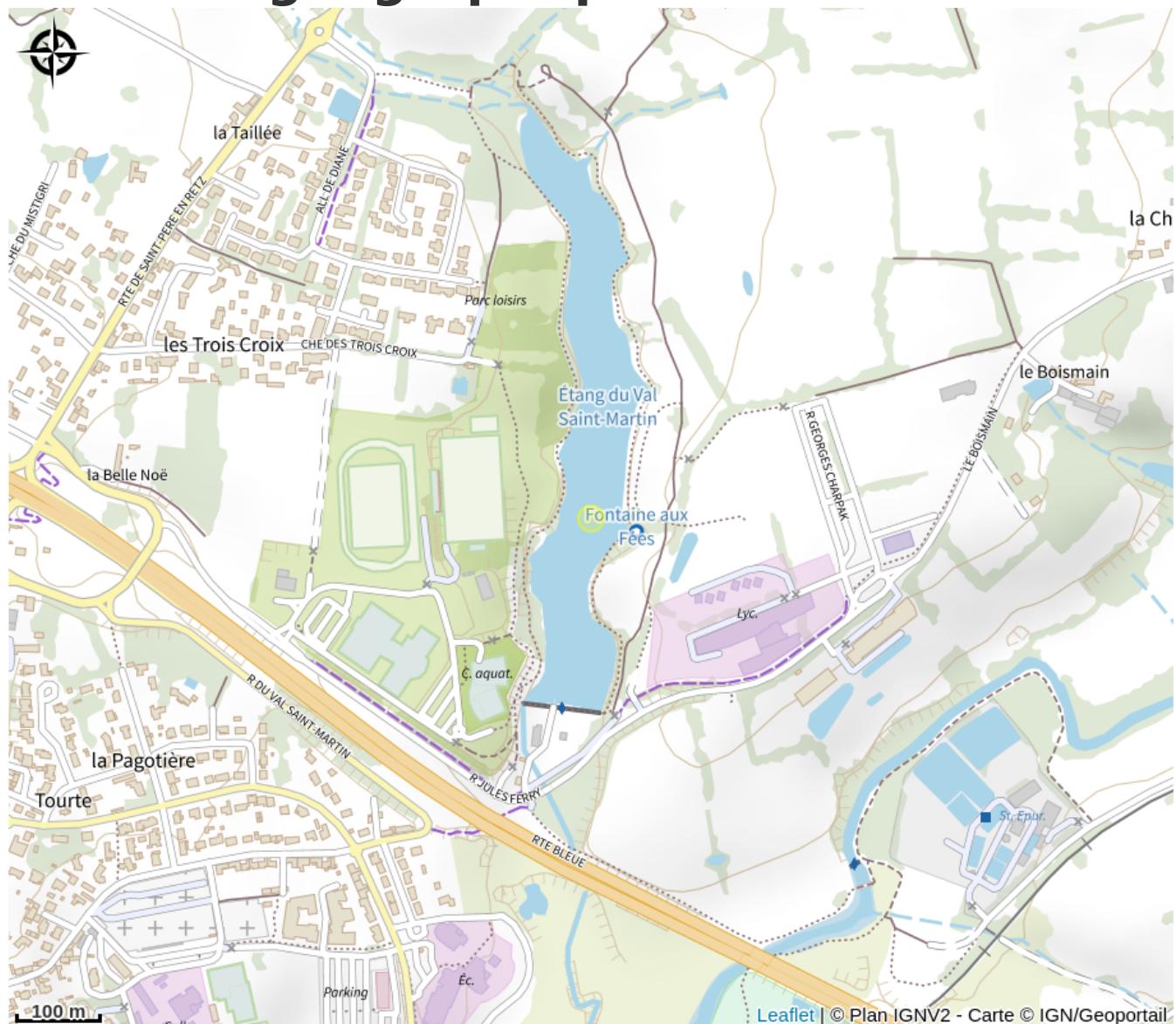
## Infos pratiques

Catégorie : A faire

# Description

Le Black-bass pornicais s'occupe de la gestion du site. La carte du "Black Bass Pornicais" est obligatoire, annuelle et valable pour les deux étangs. Elle doit être présentée à toute demande des autorités. Elle est personnelle (il faut pouvoir justifier de son identité) et autorise la ligne au coup (sans dépasser le total des lignes autorisées) pour un conjoint ou enfant de moins de 12 ans. Sont autorisées : 4 lignes maximum groupées à portée de main. La pêche est possible du lever au coucher du soleil. Sont interdits : Les feux de toutes natures qu'ils soient, tous types de véhicules sur les abords de l'étang, le canotage, de pêcher sur le barrage et les pontons. Pêche à l'année au coup ou au poser.

# Situation géographique



# Toutes les infos pratiques

## Contact

Le Val Saint Martin  
44210 PORNIC  
[blackbass030@gmail.com](mailto:blackbass030@gmail.com)